ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION D'ALBI-CARMAUX

Laurent MATHIEU

Suppléant : Pierre NESPOULOUS

UNION CENTRISTE - C. D. P.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Administrateur de la ville d'Albi depuis plus de vingt-cinq ans, d'abord comme adjoint au maire et ensuite comme maire depuis 1959, j'ai voulu durant cette longue période rester sourd aux appels des luttes politiques afin de me consacrer à la gestion de la Cité.

Aujourd'hui, devant le caractère déterminant de la période qui s'engage pour notre région d'ALBI-CARMAUX, je n'ai pas cru devoir me dérober encore à l'insistance de nombreux élus, compatriotes et amis. Nul ne peut se dissimuler la gravité du moment, alors que nos Houillères de CARMAUX sont en voie de récession, que la situation de l'emploi est incertaine et que l'exode rural menace toujours les exploitations familiales de nos campagnes si nécessaires à l'équilibre économique et à l'agrément de nos villes.

Certes, en tant qu'élu municipal, j'ai eu la joie d'obtenir en mars 1964, de M. le Premier Ministre de l'époque, la construction à PELISSIER de la Centrale Thermique, j'ai contribué dès 1965 à faciliter l'implantation, aux portes d'ALBI, d'une usine « ETERNIT », défendu en 1968 avec les ouvriers du « SAUT-DU-TARN » la continuité de leur outil de travail, favorisé de mon mieux l'expansion d'industries locales existantes ainsi que de nos marchés agricoles, mais j'ai conscience que pour devenir plus efficace l'action doit pouvoir se situer au plan national grâce à votre confiance.

Mes idées politiques ? Vous les connaissez.

Je suis resté fidèle aux aspirations sociales et libérales qui n'ont cessé de m'animer et qui comportent le respect des hommes, des opinions et l'attachement à la Démocratie.

Comment j'envisage le rôle du parlementaire ?

Le pouvoir législatif doit être rétabli dans sa vraie vocation et sa dignité. La mission du parlementaire est de discuter et voter les Lois, et n'est-il pas inadmissible de voir un document aussi important que le Budget et la Loi des Finances examinés par un nombre infime de députés en séance ?

Il appartient au Parlement lui-même de retrouver la plénitude de sa fonction consistant avant tout à protéger les citoyens contre les abus d'une réglementation sans nuances, trop complexe, et trop souvent abusive dans son application. Mais en outre le député doit être le défenseur et le porte-parole autorisé des besoins, des exigences de la région dont il est le représentant.

Notre circonscription d'ALBI-CARMAUX va vivre un moment décisif pour son avenir économique, il est indispensable que sa voix soit entendue. Croyez que j'y pourvoirai avec la vigueur et l'expérience que me donnent déjà ma longue action administrative et ma formation professionnelle.

La présence à mes côtés de mon ami M. Pierre NESPOULOUS, maire de Valence-d'Albigeois, dont la compétence et l'affabilité n'ont d'égales que la volonté de servir, est un gage d'une parfaite représentativité. Nos idées communes nous inspirent un même combat pour :

LES JEUNES : angoissés par leur devenir. L'orientation scolaire et professionnelle doit être plus développée et plus harmonisée de façon à déboucher sur des situations concrètes et des emplois stables, sans obligation d'expatriement. Les activités parascolaires et l'organisation des loisirs ont à jouer un rôle majeur de salubrité physique et morale.

LE MONDE OUVRIER : soucieux, surtout dans notre région, de la stabilité de son gagne pain, de sa participation aux fruits de l'expansion, de l'amélioration des conditions de travail, notamment par des préoccupations d'hygiène, l'humanisation des cadences, la possibilité de prendre la retraite à soixante ans. Les femmes qui travaillent doivent pouvoir prétendre à une rémunération en concordance avec la fonction qu'elles assument réellement ainsi qu'à une pleine retraite à cinquante-cinq ans.

LE MONDE RURAL : qui aspire lui aussi à la sécurité du lendemain. Tout doit contribuer au maintien et au progrès des exploitations familiales et à donner aux jeunes le désir de « rester à la terre » par l'allocation de prêts assortis de conditions souples et par les avantages d'équipements modernes tant dans l'exploitation qu'au foyer.

Les droits de succession en ligne directe sur l'exploitation familiale doivent être abolis.

LE COMMERCE ET L'ARTISANAT, LA LIBRE ENTREPRISE : facteurs de progrès doivent occuper leur juste place, cesser d'être en butte à une fiscalité excessive ainsi qu'à des tracasseries paralysantes et pouvoir bénéficier d'une retraite équitable.

LES CADRES : catégorie sociale spécifique, pris très souvent entre des exigences opposées, ont droit à voir leur rôle et leur place plus clairement reconnus dans le monde du travail.

LA FONCTION PUBLIQUE : surtout dans ses catégories les plus modestes qui réclame sa part légitime du revenu national.

LES RAPATRIES : soucieux de la mise à exécution des promesses qui leur ont été faites à la suite du drame qui les a si profondément atteints.

LES FAMILLES : qui doivent avoir à leur disposition les moyens d'accomplir leur indispensable mission de subsistance et d'éducation, un statut de retraite pour la mère de famille est à élaborer.

LE TROISIEME AGE : pour lequel la justice la plus élémentaire consiste à lui assurer une vie décente et à le préserver d'une solitude douloureuse.

LES PENSIONNES, ANCIENS COMBATTANTS, VICTIMES DE GUERRE, VEUVES, MUTILES DU TRAVAIL, INVALIDES CIVILS : qui ont droit à voir leurs pensions revalorisées suivant le rapport constant et plus en harmonie avec le coût de l'existence.

LES HANDICAPES : qui aspirent à leur réinsertion **dans la vie professionnelle et sociale.**

LA LUTTE CONTRE LA HAUSSE DES PRIX ET L'INFLATION MONETAIRE : génératrices d'appauvrissement surtout pour les catégories sociales les plus modestes.

LE TOURISME, LE SPORT, L'ENVIRONNEMENT : notre circonscription offre à notre agrément d'admirables sites, paysages et cours d'eau qui sont à protéger ainsi que les prestigieux monuments et d'incomparables trésors d'art. Le tourisme, source incontestable de revenus pour notre région, peut être développé par la propagande et l'aide des pouvoirs publics. Dans le domaine sportif rien ne saurait être négligé pour mettre à la disposition de nos équipes et de nos jeunes un équipement au service d'une saine émulation.

L'ALLEGEMENT DES CHARGES COMMUNALES : notamment par la suppression de la T.V.A. sur les travaux d'intérêt public.

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET LA REGIONALISATION : nous sommes partisans de la Communauté européenne, fidèles en cela à des hommes qui en furent les premiers artisans comme le regretté Robert SCHUMAN, mais la France ne doit pas s'y diluer, s'y dépersonnaliser. La mise en place d'une solide structure régionale sera cette sauvegarde en même temps qu'une dynamique efficiente pour la mise en œuvre de solutions à des problèmes très particuliers tels que la reconversion de notre industrie minière pour laquelle nous devons nous sentir mobilisés sans réserve, et pour la préparation de notre devenir économique et social.

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

LE 4 MARS, vous aurez à faire choix entre plusieurs candidats se présentant sous divers styles, les uns se recommandent de l'idéologie Socialo-Communiste dont bien des exemples nous démontrent qu'elle signifie en définitive : contrainte et totalitarisme, d'autres aspirent en fait à une technocratie peu soucieuse des contingences humaines et des réalités politiques, d'autres encore s'accommoderaient volontiers d'une situation caractérisée par l'emprise trop lourde et trop exclusive que leur parti fait peser sur l'actuelle majorité. Votre souci de voter utile vous amènera naturellement à ne pas égarer vos voix sur des candidatures inefficaces. J. DUHAMEL affirmait récemment que ces élections seraient avant tout un « choix de société ». Ce choix qui répudiera à la fois la révolution et la stagnation sera en faveur d'une évolution qui doit se faire vers le Centre et se manifester par plus de rigueur dans le choix des hommes que vous allez placer au service de la République. C'est avec sérénité que nous sollicitons vos suffrages car nous avons confiance en votre décision dictée par votre bon sens français.

Dès le premier tour qui sera décisif votez pour :



Laurent MATHIEU
Avocat
Maire d'ALBI



Pierre NESPOULOUS
Professeur
Maire de VALENCE-d'ALBIGEOIS
Candidat suppléant

Imp. Coop. du Sud-Ouest, ALBI